

face antérieure est appliquée sur quelques-uns des muscles suivans (1). Son *bord interne* est séparé de celui du muscle opposé par un intervalle triangulaire, dans lequel on aperçoit une partie de deux muscles plus profonds (2). Son *bord externe* est côtoyé et quelquefois uni à un petit muscle (3).

Action. Le splénius peut prendre son point fixe d'action en bas ou en haut. Dans le premier cas, s'il se contracte seul, il est essentiellement rotateur de la tête et du col, et dirige vers lui la face antérieure de ces parties du tronc; tandis qu'au contraire il produit seulement l'extension des mêmes parties, s'il se contracte avec celui du côté opposé. Le faisceau mastoïdien agit particulièrement sur la tête, et le faisceau trachélien sur le col; mais les mouvemens de la tête et de la partie supérieure du col sont tellement liés entre eux, que la contraction de l'une des parties du muscle splénius les entraîne l'une et l'autre à la fois.

Lorsque ce muscle agit en prenant son point fixe en haut, s'il se contracte seul, il fait rouler la partie inférieure du col sur la supérieure et sur la tête, de façon à diriger la face antérieure du tronc du côté qui lui est opposé; il étend le tronc directement sur la tête, lorsqu'il combine son mouvement avec celui du muscle opposé.

Muscle petit complexus (4).

(Trachélo-mastoïdien. CHAUSS.)

Placé entre le splénius et le muscle suivant (5), à la partie postérieure du col, le petit complexus s'insère, inférieurement, sur les apophyses articulaires des quatre ou cinq dernières vertèbres cervicales et sur les deux ou trois premières apophyses transverses du dos. De petits tendons aplatis, plus développés en bas qu'en haut, forment ces insertions et donnent naissance aux fibres charnues; celles-ci séparées d'abord, se réunissent bientôt, et forment un faisceau général qui monte verticalement vers

(1) Le petit et le grand complexus, le long dorsal et son faisceau supérieur le muscle transversaire du col.

(2) Les deux grands complexus.

(3) Le transversaire du col, ou extrémité supérieure du long dorsal.

(4) M. Cruveilhier considère, à juste titre, le petit complexus comme la partie la plus élevée du muscle grand-dorsal.

(5) Le grand complexus.

l'apophyse mastoïde, sur la partie postérieure de laquelle il se termine à l'aide de fibres aponévrotiques plus longues en arrière qu'en avant, et qui se prolongent surtout en dedans du muscle.

La *face postérieure* du petit complexus est couverte par le splénius, et par un des muscles suivans (1), avec lequel il est souvent confondu. Sa *face antérieure* est appliquée sur le grand complexus et sur quelques autres parties qui seront décrites par la suite (2).

Action. Le petit complexus incline la tête sur le col, ou réciproquement, suivant qu'il prend son point fixe en bas ou en haut. Avec son semblable, il concourt pour quelque chose à l'extension de la tête.

Variétés. Il est souvent interrompu par des intersections fibreuses; par fois aussi sa partie supérieure est subdivisée en plusieurs languettes.

Muscle grand complexus.

(Trachélo-occipital. CHAUSS.)

Le muscle grand complexus est beaucoup plus considérable que le précédent, et plus profondément placé que lui à la partie postérieure du col et supérieure du dos. Il naît, inférieurement, de la base des apophyses transverses des cinq ou six premières vertèbres du dos et des apophyses articulaires des six dernières vertèbres du col. De petits tendons aplatis, les dorsaux plus apparents en arrière, les cervicaux plus visibles en avant du muscle, dont les fibres s'entrelacent avec les fibres charnues, et qui sont souvent unis à ceux du petit complexus, servent à ces insertions.

Les divers faisceaux du grand complexus se dirigent obliquement en haut et en dedans, d'une manière qui paraît d'autant plus marquée qu'on les examine plus supérieurement; et après un trajet dont l'étendue est surtout mesurée par la longueur du col, ils se terminent tous ensemble sur la moitié interne de l'espace compris entre les deux lignes courbes de l'occipital.

(1) Le transversaire du col, extrémité supérieure du long dorsal.

(2) Les deux muscles obliques de la tête, l'extrémité postérieure du digastrique et l'artère occipitale.

Le grand complexus est interrompu dans sa partie moyenne par une intersection fibreuse, autrement disposée près de son bord interne et vers sa partie externe. Dans le premier point, elle est formée par un tendon rétréci dans son milieu, étalé en aponévrose à ses extrémités, et qui donne au faisceau du grand complexus qui lui appartient la forme d'un muscle digastrique particulier (*biventer cervicis* des auteurs). Dans la seconde partie, l'intersection fibreuse du grand complexus est moins complète; elle est aponévrotique et disposée en zig-zag, ou en V ouvert supérieurement, et dont la branche externe est beaucoup moins prononcée que l'interne.

La face postérieure du grand complexus est en rapport avec le trapèze, avec le splénius, avec le petit complexus et l'extrémité supérieure du muscle sacro-spinal. Sa face antérieure est appliquée sur l'occipital et sur des muscles et des vaisseaux qui seront décrits plus tard (1).

Action. Le grand complexus est surtout extenseur de la tête sur l'épine et réciproquement; il n'a même pas d'autre action lorsqu'il se contracte avec le muscle opposé; mais seul, il peut imprimer, en outre, à la tête un mouvement de rotation tel que la face soit dirigée du côté qui lui est opposé.

Muscle grand droit postérieur de la tête.

(Axoïdo-occipital. CHAUSS.)

Aplati et de forme d'un triangle à base dirigée en haut, le muscle grand droit est placé derrière l'articulation céphalo-rachidienne, en avant du muscle précédent. Il se fixe, en bas, sur le sommet de l'apophyse épineuse de l'axis, par de courtes aponévroses, se dirige en haut, en dehors et un peu en arrière, et vient se terminer, en s'étalant, sur la ligne courbe inférieure de l'occipital et sur l'espace raboteux placé au-dessous d'elle, au moyen de fibres tendineuses très prononcées en arrière.

Sa face postérieure est couverte par le muscle grand complexus. L'antérieure est appliquée sur le petit droit, sur les ligaments atloïdo-axoïdien, et occipito-atloïdien postérieurs et

(1) Les muscles droits et obliques postérieurs de la tête, le transversaire épineux, l'artère cervicale profonde et la dernière courbure de la vertébrale.

sur les deux premières vertèbres. Il forme avec les deux muscles obliques un espace triangulaire, dans lequel on aperçoit quelques vaisseaux et nerfs (1).

Action. Ce muscle étend la tête sur la seconde vertèbre et l'incline vers lui, ou lui imprime un mouvement de rotation par lequel la face se dirige de son côté, s'il agit seul. Avec celui du côté opposé, il n'est absolument qu'extenseur.

Muscle petit droit postérieur de la tête.

(Atloïdo-occipital. CHAUSS.)

Placé en avant et en dedans du grand droit, plus grêle et de même forme que lui, le petit droit postérieur de la tête commence sur le tubercule médian de l'arc postérieur de l'atlas par un petit tendon, qui règne sur la face antérieure des fibres charnues, se dirige verticalement vers l'occipital et se termine, en s'étalant, et presque sans le secours de fibres aponévrotiques, sur les empreintes placées au-dessous de la ligne courbe inférieure de cet os.

Sa face postérieure est couverte par le grand complexus et par le grand droit; une couche épaisse de tissu cellulo-graisseux la sépare du premier. Sa face antérieure est appliquée sur l'atlas et sur le ligament occipito-atloïdien postérieur.

Action. Il étend la tête sur l'atlas, ou celle-ci sur la tête.

Muscle grand oblique de la tête.

(Axoïdo-atloïdien. CHAUSS.)

Fusiforme et allongé, le muscle grand oblique, ou oblique inférieur de la tête, s'attache sur l'apophyse épineuse de l'axis, sans l'intermédiaire de fibres aponévrotiques. De là il se porte obliquement en haut et en dehors, et vient se terminer sur l'extrémité de l'apophyse transverse de l'atlas, sans autres fibres tendineuses que quelques unes qui se montrent en dehors.

Sa face postérieure est en rapport avec le grand et le petit complexus. L'antérieure est appliquée sur l'arc postérieur de l'axis,

(1) Le dernier coude de l'artère vertébrale et la branche postérieure du nerf sous-occipital.

sur le ligament atloïdo-axoïdien postérieur et sur une artère importante (1). Ce muscle concourt à former l'espace triangulaire indiqué plus haut.

Action. Le grand oblique imprime à la première vertèbre, et partant à la tête, un mouvement de rotation par lequel la face se dirige vers le muscle contracté.

Muscle petit oblique de la tête.

(Atloïdo-sous-mastoiïdien. CHAUSS.)

Placé au-dessus du précédent, derrière l'articulation occipito-atloïdienne, et de forme très-analogue à celle des muscles droits, le muscle petit oblique ou oblique supérieur de la tête, s'insère en bas, sur le sommet de l'apophyse transverse de l'atlas, au moyen d'un petit tendon qui s'étale d'abord sur la face postérieure des fibres charnues, et qui s'enfonce ensuite au milieu d'elles. De là, il se porte en haut et en dedans, et se termine sur l'empreinte raboteuse placée au-dessous de la ligne courbe inférieure de l'occipital, à l'aide de fibres aponévrotiques très fortes qui commencent sur sa face antérieure.

Sa face postérieure est cachée par le grand complexe, par le petit complexe et par le splénus. L'antérieure est en rapport avec l'artère vertébrale, avec le ligament occipito-atloïdien postérieur, et un peu avec le muscle grand droit. Il concourt à former l'espace triangulaire indiqué plus haut.

Action. Le muscle petit oblique est rotateur et extenseur de la tête sur l'atlas; mais comme la rotation est fort obscure et presque nulle entre ces deux parties, il est principalement extenseur.

Muscle sacro-spinal.

Chaussier a désigné de la sorte toute la masse musculaire qui remplit les gouttières vertébrales (2), masse composée de plusieurs faisceaux assez distincts les uns des autres. Cette innovation a sans doute quelques avantages, mais il ne faut pas pour-

(1) L'artère vertébrale.

(2) Sans y comprendre cependant, ni le grand complexe, ni les droits et obliques postérieurs de la tête, qui occupent aussi les gouttières vertébrales tout-à-fait en haut.

tant les exagérer; car, après tout, si dans la nomenclature on inscrit le sacro-spinal comme muscle unique, pour sa description, il n'en faut pas moins le diviser en plusieurs portions. Afin d'éviter ce désaccord, sans rejeter, sous le point de vue qui m'occupe, le langage de l'auteur de la nomenclature anatomique moderne, je n'appellerai sacro-spinal que la réunion des muscles *sacro-lombaire*, *long dorsal*, et *transversaire du col* des auteurs.

Ainsi constitué, le sacro-spinal occupe la partie la plus superficielle des gouttières vertébrales, depuis la pointe du sacrum jusqu'au col. Fort épais et fort allongé, il est simple en bas et bifurqué supérieurement. Ses deux divisions supérieures constituent le *sacro-lombaire* et le *long dorsal*, tandis que sa portion indivise inférieure forme ce qu'on appelle la *masse commune* de ces muscles.

Portion indivise du sacro-spinal (masse commune du sacro-lombaire et du long dorsal des auteurs). Cette partie du muscle occupe les régions lombaire et sacrée. Large supérieurement et terminée en bas par un prolongement pointu, elle est recouverte par une belle et brillante aponévrose, très-épaisse et très-forte qui se fixe, sur la crête des apophyses épineuses lombaires et sacrées, sur la partie postérieure de l'interstice de la crête iliaque et sur les aspérités qui entourent l'échancrure inférieure du canal sacré. Cette aponévrose donne insertion, à son tour, au plus grand nombre des fibres charnues par sa face antérieure, et elle se prolonge particulièrement, en haut, sur le faisceau interne du muscle, en se divisant en un grand nombre de bandes réunies ensemble par une toile aponévrotique mince.

Indépendamment des fibres charnues qui émanent de l'aponévrose précédente, la masse commune en présente d'autres qui viennent directement de la crête iliaque, de l'extrémité inférieure du sacrum et des dernières apophyses épineuses lombaires. Toutes ces fibres se portent en haut, perpendiculairement, ou suivant une direction très-peu oblique; les plus internes se terminent promptement, par quatre ou cinq tendons courts et gros, sur les tubercules articulaires des vertèbres lombaires; tandis que le plus grand nombre, après avoir formé un gros et simple faisceau presque carré, se séparent près de la dernière côte, pour former les deux suivans.

Faisceau externe du sacro-spinal (sacro-lombaire des auteurs). Ce faisceau s'étend de la masse commune à la région inférieure du col inclusivement. Il est placé à la partie externe de la gouttière vertébrale. Son volume est à peu près égal dans toute son étendue, parce que de nouvelles fibres lui arrivent, à mesure que les premières viennent se terminer sur les côtes.

Ce faisceau est formé de deux ordres de fibres; les unes qui sont la continuation de la masse commune; les autres qui naissent des côtes par de petits tendons particuliers, en nombre égal à ces os. Ces tendons, placés en dedans du muscle, d'autant plus allongés et d'autant plus grêles qu'ils sont plus supérieurs, se fixent au-dessus de l'angle de toutes les côtes, et donnent naissance à autant de petites bandes charnues imbriquées les unes sur les autres, qui ne tardent pas à se réunir ensemble.

Cependant, à mesure que le faisceau externe du muscle sacro-spinal s'élève vers le col, à mesure qu'il reçoit, en dedans, des faisceaux nouveaux qu'on a appelés *de renforcement*, il s'épuise en dehors par ses insertions sur les côtes. Douze tendons, en effet, d'autant plus longs et plus grêles qu'ils sont plus supérieurs, réunis ensemble par de minces aponévroses sur la face postérieure du muscle, reçoivent les fibres charnues, et viennent se fixer au-dessus de l'angle des côtes; tandis que deux ou trois autres, plus élevés, se continuent jusqu'aux deux ou trois dernières apophyses transverses du col.

Ainsi, le faisceau sacro-lombaire du muscle sacro-spinal est formé de deux parties, comme je l'avais annoncé: l'une qui émane de la masse commune et qui se termine au milieu du dos; l'autre qui naît de l'angle des côtes, et prolonge le muscle jusqu'au col (1). Ainsi, il est pourvu de tendons de deux ordres, les uns servant à l'origine, les autres destinés à la terminaison du muscle; les premiers, au nombre de douze, placés en-dedans; les seconds, au nombre de quinze ou seize, placés en dehors.

Faisceau interne du sacro-spinal (long dorsal et transversaire

(1) C'est cette portion que Diemerbroëck et Albinus ont décrite sous le nom de *cervicat descendant*, Stenon sous celui d'*accessoire du sacro-lombaire*, et Winslow sous celui de *transversaire grêle*.

du col des auteurs). Réuni dans plusieurs points avec les muscles transversaires épineux et inter-épineux dorso-lombaires, ce faisceau s'étend de la masse commune à la partie inférieure du col. Il occupe la partie interne du muscle auquel il appartient. Son volume va en diminuant graduellement de la partie inférieure à la supérieure.

Semblable sous ce rapport au précédent, le faisceau interne du sacro-spinal est formé de deux ordres de fibres: les unes qui émanent de la masse commune, les autres qui naissent des apophyses transverses des premières vertèbres du dos, et qui constituent le muscle *transversaire* des auteurs.

Les premières (*muscle long dorsal* des auteurs), infiniment plus nombreuses que les autres, viennent se terminer par deux séries de tendons sur les côtes et sur l'épine. Les tendons de la série-externe, réunis entre eux d'abord et en quelque sorte aponévrotiques, d'autant plus longs qu'ils sont plus élevés, vont se terminer en nombre variable, (sept à onze), sur la partie inférieure des sept ou onze dernières côtes, près de l'articulation costo-transversaire. Les tendons de la série interne, au nombre de douze, placés entre le sacro-spinal et le suivant (1), d'autant plus longs et plus grêles qu'ils sont plus haut placés, viennent se terminer sur le sommet de l'apophyse transverse de toutes les vertèbres dorsales.

Les fibres du second ordre, (*fibres de renforcement, muscle transversaire du col* des auteurs), naissent par quatre ou cinq petits tendons sur les apophyses transverses des premières vertèbres du dos, se réunissent en un seul faisceau, qui se porte obliquement en haut et en dehors vers le col, et vient se terminer, par quatre ou cinq tendons aussi grêles que les premiers et accompagnés par les fibres charnues jusqu'à leur insertion, sur les apophyses transverses des dernières vertèbres du col.

Ainsi le faisceau long dorsal du muscle sacro-spinal est formé de deux parties, comme je l'avais avancé: la plus considérable qui fait suite à la masse commune et qui se termine à la partie supérieure du dos, la plus petite qui commence à la partie supérieure du dos et se termine au col.

Les deux grands faisceaux du muscle sacro-spinal sont séparés

(1) Le transversaire épineux.

l'un de l'autre par un interstice cellulaire, que traversent quelques branches des vaisseaux et des nerfs dorsaux. Leur *face postérieure* est en rapport, avec les muscles petits dentelés supérieur et inférieur et avec l'aponévrose qui les réunit, avec le grand dorsal, avec l'aponévrose postérieure de deux muscles larges de l'abdomen (1), avec le trapèze, le rhomboïde, le splénius et l'angulaire du scapulum. Leur *face antérieure* est appliquée sur les gouttières vertébrales, et particulièrement sur les côtes, sur les apophyses transverses, sur les ligamens costo-transversaires postérieurs, sur le sacrum, sur les ligamens sacro-iliaques, sur les muscles sur-costaux (2), sur la partie postérieure des intercostaux externes, sur les vaisseaux et nerfs dorsaux, sur les muscles inter-transversaires lombaires, sur le feuillet moyen de l'aponévrose du muscle transverse de l'abdomen et sur les muscles transversaires épineux. *En dedans*, ils sont toujours confondus avec quelques faisceaux inter-épineux (3), et souvent avec le grand et le petit complexus. *En dehors*, ils correspondent à l'angle des côtes au dos, au muscle angulaire au col, à l'aponévrose de l'un des muscles de l'abdomen (4) dans la région lombaire, et à la partie postérieure de la crête iliaque au niveau du sacrum.

Action. Le muscle sacro-spinal est essentiellement extenseur du tronc; il étend cette partie directement, avec le muscle du côté opposé; il l'étend vers lui et la porte dans la rotation de son côté, s'il se contracte seul. Son faisceau long dorsal agit directement sur l'épine; tandis que le sacro-lombaire meut cette tige osseuse par l'intermédiaire des côtes. Le faisceau de renforcement ou transversaire du long dorsal, peut imprimer au col un mouvement de rotation vers lui, lorsqu'il se contracte seul. Le sacro-lombaire concourt à l'abaissement ou à l'élévation des côtes, suivant qu'il prend son point fixe d'action inférieurement ou supérieurement; mais il est assez mal disposé pour mouvoir les côtes, parce qu'il s'insère très-près de leur

(1) L'oblique interne et le transverse.

(2) Petits muscles confondus avec les intercostaux externes.

(3) L'inter-épineux dorso-lombaire.

(4) Au point de jonction des deux feuillets postérieur et moyen de l'aponévrose postérieure du muscle transverse.

centre de mouvemens, et que par conséquent, il agit sur elles, par un bras de levier fort court.

Muscles transversaires épineux.

(Portion lombo-cervicale du sacro-spinal. CHAUVSS.)

On désigne ainsi des faisceaux charnus, juxta posés les uns aux autres au fond et en dedans des gouttières vertébrales, depuis l'axis jusqu'à la face postérieure du sacrum.

Ces muscles ne méritent réellement le nom de transversaires épineux qu'au dos; au col et aux lombes, ils seraient plus justement appelés *articulaires épineux*, ainsi que je l'ai fait remarquer dans la première édition de l'Anatomie topographique. Aux lombes, au col et dans la région sacrée, ils naissent, en effet, sur les tubercules articulaires des vertèbres, tandis qu'au dos seulement ils viennent des apophyses transverses. De tous ces points, au reste, ils se portent obliquement en haut, en dedans et un peu en arrière, et viennent se terminer sur la partie latérale correspondante de l'apophyse épineuse de vertèbres plus ou moins éloignées.

Les faisceaux des muscles transversaires épineux sont superposés les uns aux autres, et peuvent à la rigueur être distingués en *superficiels* et en *profonds*. Les premiers se portent d'une vertèbre inférieure à la troisième, quatrième, cinquième ou même sixième placée au-dessus. Les seconds s'étendent au contraire, d'une vertèbre à la voisine, à celle qui est superposée à celle-ci. Les fibres les plus profondes de ces muscles ne bornent pas leurs insertions aux apophyses épineuses proprement dites, les lames vertébrales en reçoivent également un certain nombre.

Les muscles transversaires épineux sont plus développés au col et aux lombes, dans la première région surtout, qu'au dos et dans la région sacrée. Dans cette dernière, et cela pour une raison facile à saisir (1), ils sont même tout-à-fait rudimentaires. Au col, les faisceaux les plus superficiels et les plus élevés de ces muscles se réunissent supérieurement en un seul, viennent se terminer sur le sommet de l'apophyse épineuse de l'axis,

(1) La soudure des vertèbres sacrées.